

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 mars 2021

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M CODECCO Didier	X			
M le Second adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline	X			
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne	X			
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique	X			

Horaire de séance :

Ouverture de séance :

21h00

Clôture de séance :

23h00

Prochain Conseil :

Mercredi 14 avril à 20h30

Ordre du jour :

1. Délibération Terres du Lauragais – Approbation Pacte de Gouvernance 2020-2026
2. Délibération ESIT Participation communale aux frais de fonctionnement 2021
3. Délibération ESIT Choix architecte pour travaux toilettes école
4. Délibération ESIT Choix logiciel périscolaire
5. Délibération ESIT Réparation fissures école sinistre assurance Groupama
6. Délibération ESIT Enlèvement bungalow et dépose fil électrique si fermeture de classe
7. Comptes rendus des réunions intercommunales
8. Questions diverses

Compte rendu de séance :

Les points 5 et 6 sont rajoutés à l'ordre du jour à la demande de M. le Maire. Le Conseil donne son accord.

0. Approbation du compte rendu

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 février 2021.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération Terres du Lauragais – Approbation Pacte de Gouvernance 2020-2026

Le Pacte de gouvernance :

- Il a pour but d'organiser, pacifier les relations entre les communes et la communauté.
- Il repose sur un projet de territoire basé sur 4 axes : attractivité économique, solidarité territoriale, proximité, le maintien et amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement.
- Il doit permettre de renforcer le lien communes/communauté et garantir une relation de confiance entre les 58 communes par l'intervention des vice-présidents sur le territoire à la rencontre des communes (réunions thématiques) et la conférence des maires (3 fois/an).
- Il fixe les engagements réciproques entre les communes membres et la communauté : obligation d'information des conseillers municipaux, réunions avec les secrétaires de mairie.
- Il inclut le projet social de territoire, le pacte financier et fiscal et un schéma de mutualisation à établir dans les 3 ans suivants le début de mandat.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

2. Délibération ESIT Participation communale aux frais de fonctionnement 2021

Le coût total 2021 par élève revient à 2197, 77 € soit une augmentation de 287, 77 € par rapport à 2020 (1 910 €/élève). La participation annuelle communale aux frais de fonctionnement et d'investissement est de 39 560 €.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

3. Délibération ESIT Choix architecte pour travaux toilettes école

Présentation des travaux à réaliser et des devis de deux architectes pour la réhabilitation des toilettes de l'école maternelle (2021) et de l'école primaire (2022).

Pour les travaux à l'école maternelle, Le cabinet Cohésion A2 a été retenu pour un montant de 2 700 € HT de frais d'honoraires et un montant de travaux de 18 695 € HT.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

4. Délibération ESIT Choix logiciel périscolaire

Présentation des différentes solutions (7 réponses)

La société Berger Levrault a été retenu en Mode Abonnement pour le logiciel de gestion périscolaire pour un total investissement de 4 020 € HT et un coût de fonctionnement mensuel de 113, 50 € HT.

L'achat d'une tablette est également prévu pour un montant 221 € HT.

Ce logiciel permettra d'assurer une meilleure gestion du service cantine, garderie et transport scolaire.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

5. Délibération ESIT Réparation fissures école sinistre assurance Groupama

Une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance Groupama, suite à des fissures au niveau de l'extension de l'école. Un expert a validé ces travaux pour un montant de 12 192 € HT.

Les travaux seront effectués par l'entreprise NEROCAN. L'ESIT autorise la Mairie de Tarabel a effectué ces travaux et à encaisser le remboursement de l'assurance du même montant.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

6. Délibération ESIT Enlèvement bungalow et dépose fil électrique si fermeture de classe

Suite à l'annonce d'une fermeture d'une classe élémentaire en septembre 2021 et si confirmation de l'inspection de l'éducation nationale, il conviendra d'enlever le bungalow en location et déposer le fil électrique d'alimentation (situé dans la cours élémentaire).

Le coût estimatif de l'enlèvement est de 5 000 €.

Le conseil municipal préconise de conserver le câble électrique (hors tension) dans les combles de l'école afin d'éviter une nouvelle installation si dans l'avenir nous devons à nouveau installer un bungalow.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

7. Comptes rendus des réunions intercommunales

Conseil Communautaire du 02/03/2021 :

- Clôture des comptes 2020 et présentation budget primitif 2021 de l'office de tourisme.
- Clôture des comptes 2020 et présentation budget prévisionnel 2021 de la ZA de St Foy d'Aigrefeuille.
- Clôture des comptes 2020 et présentation budget prévisionnel 2021 de la ZA du Cabanial.
- Clôture des comptes 2020 et présentation budget prévisionnel 2021 de la ZAE "La Merline" à Villefranche de Lauragais.
- Vote montant convention mise à disposition de locaux au PETR jusqu'au 01/01/2022.
- Prononciation sur la prise de compétence mobilité (loi LOM). Le conseil communautaire a voté contre à l'unanimité.
- Point budget 2021 : delta de 800 000 € pour finaliser le budget de fonctionnement 2021, les leviers proposés sont :

- Mise en place des cotisations pour les communes aux différents syndicats pour lesquels la communauté des communes participe. Soit un montant de 215 211 € réparti au nbre d'habitants, soit environ 5, 26 €/habitant
- Diminution du versement du FPIC aux communes. Montant actuel de 664 940 € ramené à 526 000 €. Pour rappel, versement de 5 506 € en 2020 pour la commune.

Ces 2 leviers représentent un montant environ de 350 000 € pour la communauté, mais il faudra peut-être prévoir une augmentation des taux de fiscalité.

Intervention du Président pour préciser que ces options sont prises sur le court terme et qu'il faudra revoir les compétences supplémentaires et optionnelles à conserver et les Attributions de Compensation des communes.

Réunion finance avec toutes les communes prévue le mardi 16 mars à 17 heures.

Réunion avec CD31 et responsable voirie pour accès futur lotissement :

- Pas de présence du Syndicat Hers-Girou.
- Il faudra faire appel à un cabinet d'étude pour sondage du sol et construction ouvrage d'art : voir possibilité de mutualiser avec le bureau d'étude du promoteur.
- Coût estimatif de l'opération est de 150 000 € d'après le CD31.

Réunion avec responsable service bâtiments CCTL :

- Point sur les travaux à réaliser sur 2021.
- Demande planning prévisionnel d'exécution de ces travaux.
- Projet de restauration du puits et bassin place du village (mise en valeur du patrimoine). Il n'est pas prévu de boucher le bassin mais de baisser le niveau d'eau.

Réunion ESIT du 01/03/2021 :

- Vote du Compte Administratif 2020.
- Vote du Budget 2021.
- Débat sur la modification des rythmes Scolaires Septembre 2022.
- Débat sur l'augmentation du prix du repas de la cantine.
- Annulation du remplacement du disjoncteur général suite au recours au bureau de contrôle.
- Accessibilité collège de Caraman pour enfants de Tarabel.

Réunion SIPOM 09/03/2021 :

- Bilan activité 2020
- Compte administratif 2020 et affectation du résultat :
 - Fonctionnement : Dépenses 5 166 000 € / Recettes 5 311 000 €
 - Investissement : Dépenses : 618 000 € / Recettes 831 000 €
 - Résultat global 2020 : 606 000 €
- Budget primitif 2021
 - Fonctionnement : 6 892 000 € (budget primitif 2020 : 6 202 000 €)
 - Investissement : 830 000 € (budget primitif 2020 : 842 000 €)
- Contribution des communautés de communes (TEOM)
Maureville Taux 2021 : 11, 43 % (2020 : 10, 38 %)
- Point sur l'état de la dette
1 983 000 € correspondant à 6 investissements contractés en 2015/17/18/18/20
- Information au conseil des décisions prises par la Présidente :
 - Emprunt 2021.
 - Attribution du marché d'acquisition de 2 véhicules de collecte.
- Positionnement du SIPOM sur la question des biodéchets selon typologie d'habitat
- Modalités d'application de la redevance spéciale.
- Convention de partage du système d'informations géographiques (SIG) avec la communauté de communes Sor et Agout.

8. Questions diverses

- Remerciements des familles Delmas Ribet et Bacou.
- Réunion à prévoir avec le responsable voirie pour planifier les travaux du Pool Routier (voir priorisation).
- Rappel élections départementales et régionales du 13 juin et 20 juin 2021. Obligation de tenir 2 bureaux de vote et demande à formuler auprès de la préfecture pour organiser le scrutin à la salle des fêtes. Besoin de l'ensemble des élus du conseil municipal.
- Marché du vendredi 12 mars de 16 heures à 18 heures. Recherche de nouveaux commerçants pour diversifier l'offre. Il faut impérativement un maraîcher.
- Commande de mâts aluminium avec système anti-enroulement et drapeaux national et européen pour un montant de 546, 00 € TTC.
- Réception des travaux de modernisation éclairage public par le SDEHG jeudi 11 mars à 10 heures : réserves à formuler sur l'intensité de l'éclairage et point lumineux défectueux à la ZA Lourman (croisement D1).
- Installation d'un composteur au cimetière + collecteur de verres au croisement chemin d'En Court / RD38H.
- Prochain Conseil Municipal le mercredi 14 Avril 2021 à 20 heures 30 consacré aux finances : CA 2020, Taux imposition, Subventions communales, Délibération Amortissement PLU, Budget 2021. Proposition de partager le colis de Noël en collation lors de la réunion.
- Prévoir un autre Conseil Municipal fin Avril par rapport délibérations ESIT.